

Le choc de la crise, le poids du chômage

Michel HUSSON

La crise a frappé de plein fouet l'ensemble des économies. Cet article se propose de prendre la mesure du choc et d'en analyser les répercussions sur l'emploi puis d'en tirer quelques indications sur les trajectoires ultérieures.

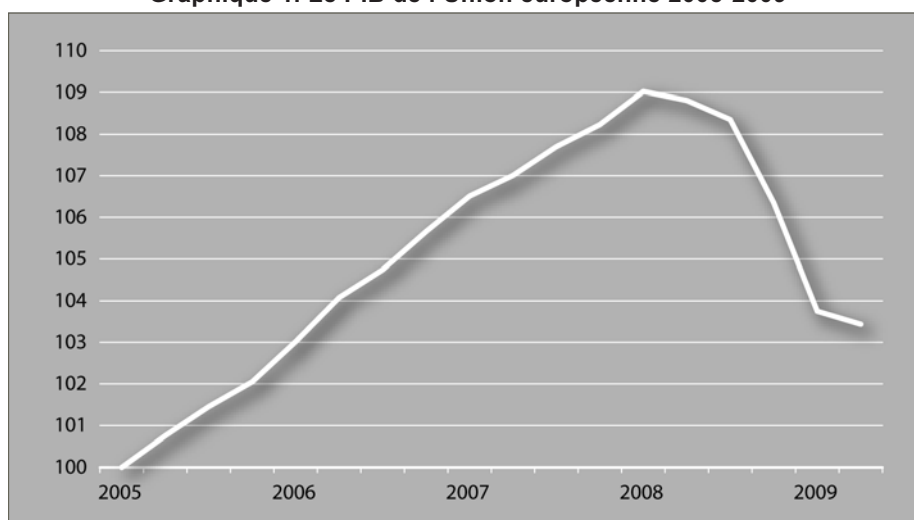
L'ampleur du choc

Au deuxième trimestre de 2009 (2009 T2), le PIB de l'Union européenne se retrouve à peu près au même niveau

qu'au deuxième trimestre de 2006 (2006 T2). Ce sont donc trois années de croissance qui ont été ainsi perdues (graphique 1). Il s'agit d'un choc qui dépasse en ampleur la récession de 1993 (graphique 2).

Tous les pays n'ont pas été touchés de la même façon, en raison de leurs différences d'exposition au choc subi par l'économie mondiale. Dans l'Union européenne, le recul moyen du PIB a été de 5,1% entre 2008 T1 et 2009 T2, mais le

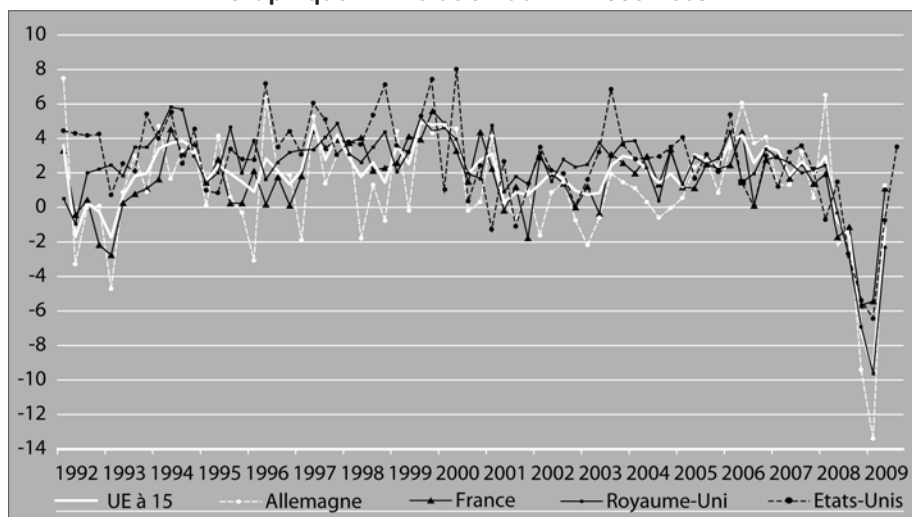
Graphique 1. Le PIB de l'Union européenne 2005-2009



Base 100 en 2005 T1. Source : OCDE.

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

Graphique 2. Evolution du PIB 1993-2009



Glissement trimestriel annualisé en %. Source : OCDE, BEA.

choc va de -9,3 % pour l'Irlande à -3,2 %, tandis que de rares pays, comme la Grèce et la Pologne, réussissaient à conserver une croissance positive.

L'ouverture de l'éventail peut s'expliquer par différents facteurs. Le premier est la sensibilité aux exportations : les pays les plus dépendants du dynamisme des exportations sont les plus frappés. C'est notamment le cas de l'Allemagne qui a particulièrement souffert du repli de l'investissement mondial. La Finlande, la Hongrie, le Danemark et la Suède se classent dans la même catégorie, en raison de leur dépendance à un secteur (Finlande) ou des effets d'entraînement intra-européens.

L'Espagne et le Royaume-Uni ne se situent pas loin de la moyenne européenne. Ces deux pays ont pour particularité d'avoir été particulièrement exposés aux effets de la crise dans deux secteurs jouant un rôle décisif, à savoir la construction pour l'Espagne et la finance pour le Royaume-Uni. D'autres pays ont res-

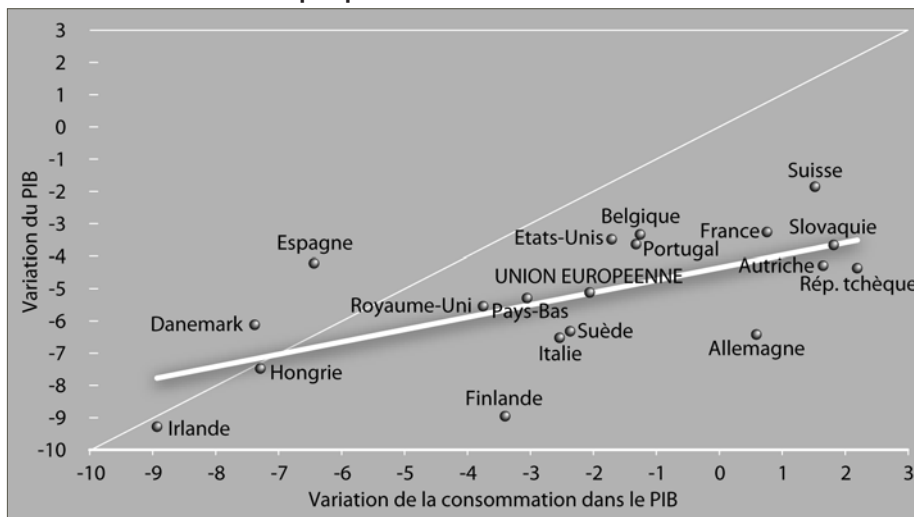
senti la crise de manière un peu moins sévère. C'est le cas de la France, de la Belgique et de l'Autriche qui ont bénéficié d'une moindre dépendance par rapport aux exportations, ainsi que du jeu des « stabilisateurs sociaux » venant soutenir la demande.

De manière générale, la consommation a moins reculé que le PIB, comme le montre le graphique 3 : à l'exception de l'Espagne et du Danemark, les pays se situent en dessous de la bissectrice. Mais on constate également que les pays qui ont réussi à modérer le recul de la consommation ont subi un choc de demande relativement moins marqué. C'est notamment le cas de la France.

La réponse de l'emploi

Un tel choc ne pouvait que se répercuter sur l'emploi et sur le chômage. Depuis le début de la crise, l'Union européenne a perdu 3,8 millions d'emplois et les

Graphique 3. Consommation et PIB

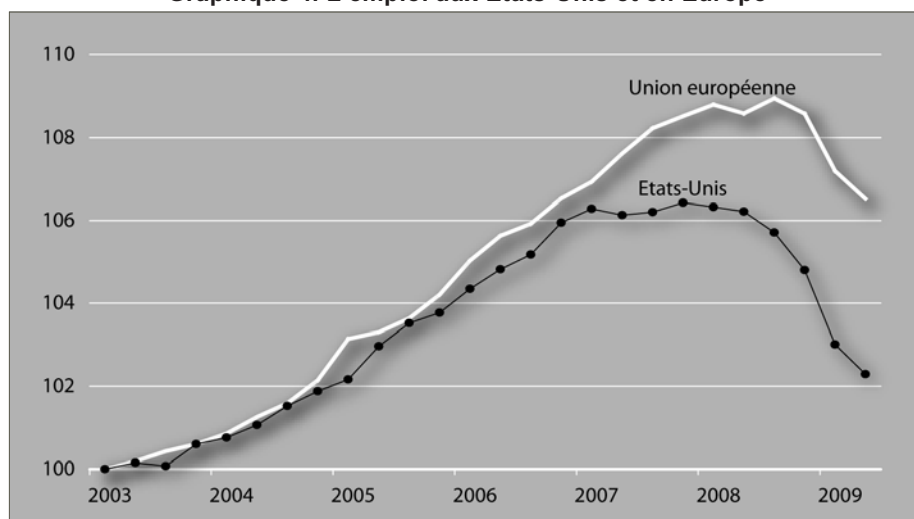


Evolution entre 2008 T1 et 2009 T2.
Source : OCDE.

Etats-Unis 5,5 millions. L'évolution comparée de l'emploi dans ces deux zones permet de constater que les Etats-Unis ont d'autant plus souffert de la crise que l'emploi y stagnait depuis le début de

2007 (graphique 4). La supposée supériorité du dynamisme de l'emploi (la « grande machine à créer des emplois » contre « l'euro-sclérose ») ne se vérifie plus depuis plusieurs années, malgré un

Graphique 4. L'emploi aux Etats-Unis et en Europe



Base 100 en 2003.
Source : OCDE.

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

différentiel de croissance en faveur des Etats-Unis.

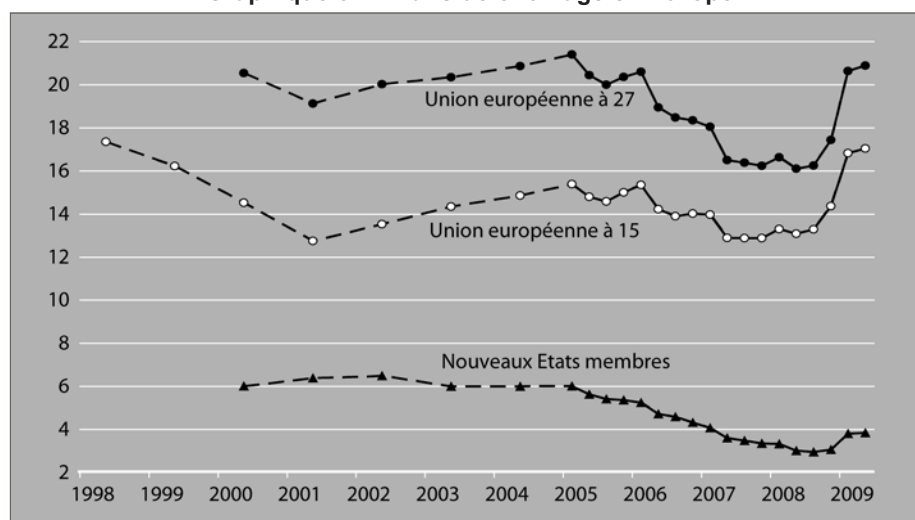
Ce recul de l'emploi se traduit évidemment par une montée concomitante du chômage. Aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs a pratiquement doublé, passant de 7,6 millions en 2008 T1 à 14,8 millions en 2009 T2. Sur la même période, le nombre de chômeurs est passé dans l'Union européenne à 27 de 16,6 à 20,9 millions, soit une augmentation de 4,3 millions.

L'intégralité de la baisse du chômage enregistrée en Europe depuis le début de 2005 a été effacée par la crise (graphique 5). Mais, avec 520 000 chômeurs supplémentaires, les nouveaux Etats membres ont été relativement moins touchés : ils se retrouvent de ce point de vue dans la situation du début 2007. Cela veut dire que le bilan pour l'Union européenne à 15 est d'ores et déjà désastreux : avec 17 millions de chômeurs – soit 3,7 millions de plus qu'au début de 2008 – le « cœur » de

l'Union européenne retrouve le même volume de chômage qu'en 1998 !

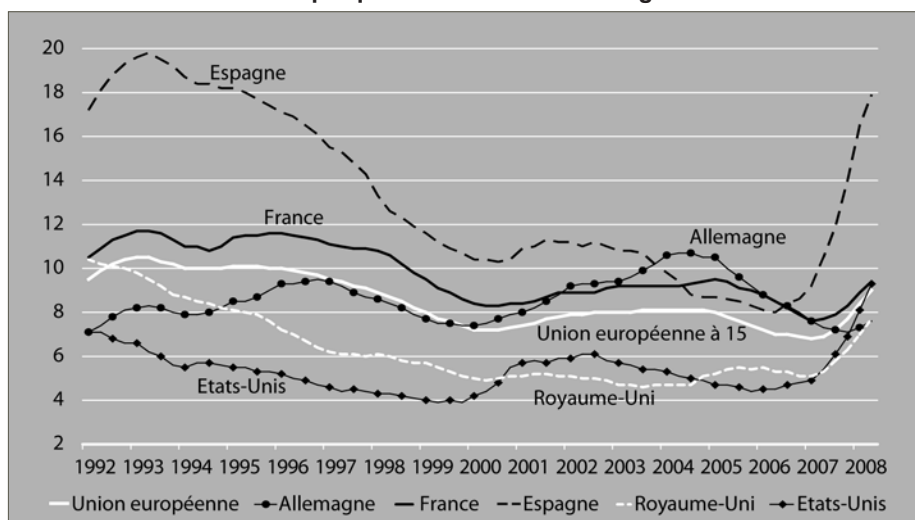
Le constat est semblable si l'on raisonne sur le taux de chômage : au niveau de l'Union européenne, il a franchi une marche d'escalier de 2,2 points, passant de 6,8 % à 9 % entre 2008 T1 et 2009 T2, ce qui le ramène lui aussi dix ans en arrière (graphique 6). Les Etats-Unis enregistrent un taux de chômage record, supérieur de deux points à ce qu'il était en 1992. Il faut remonter à la récession du début des années 1980 pour retrouver un niveau équivalent. En Europe, le taux de chômage espagnol double en deux ans, passant de 9 % à 18 % ; la crise a ainsi effacé une décennie de recul du chômage. Le Royaume-Uni enregistre sa dépendance à la finance : le taux de chômage y franchit une marche d'escalier de 2,6 points entre 2008 T1 et 2009 T2. La France fait un peu mieux, puisque le taux de chômage ne progresse « que » de 1,7 point sur cette même période.

Graphique 5. Dix ans de chômage en Europe



En millions. Source : Eurostat, données annuelles avant 2005.

Graphique 6. Le taux de chômage



Source : Eurostat.

La réactivité de l'emploi et du chômage

L'examen plus détaillé de la conjoncture récente fait apparaître une grande diversité dans les réponses nationales à la crise. Ainsi l'Allemagne a subi un choc important (-6,4 % de PIB) mais son taux de chômage n'a pratiquement pas varié. Pour un choc à peu près équivalent, le taux de chômage a progressé de 2,7 points au Danemark, et, pour un choc moindre, de 8,7 points en Espagne. Pour mener à bien la comparaison entre pays, on a construit deux indicateurs de « réactivité » qui rapportent la variation de l'emploi et du taux de chômage à celle du PIB sur la période considérée (2008 T1 à 2009 T2). Le tableau 1 regroupe ces résultats.

Ce calcul permet de normer les variations de l'emploi et du chômage en fonction du choc subi par chaque pays. Le premier indicateur de réactivité donne la

baisse de l'emploi induite par la perte d'un point de PIB. On constate que l'éventail est largement ouvert, puisqu'il va de -1,9 pour l'Espagne à -0,2 pour la Slovaquie. Trois pays (Autriche, Pays-Bas et Allemagne) apparaissent comme atypiques puisqu'ils continuent à créer des emplois en dépit du recul de l'activité. Le second indicateur indique la progression du taux de chômage pour une perte d'un point de PIB et conduit à un classement analogue dans ses grandes lignes.

On peut alors identifier les pays qui ont le moins bien réussi à préserver l'emploi. Il s'agit évidemment de l'Espagne et des États-Unis, suivis de l'Irlande, du Portugal et de la France, qui font moins bien que la moyenne européenne, certes tirée par le poids de l'Espagne (graphique 7). Quant à la répercussion sur le chômage on retrouve les mêmes pays auxquels s'ajoutent le Royaume-Uni et le Danemark (graphique 8).

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

Tableau 1. Réactivité de l'emploi et du chômage

	Variation 2009 T2/2008 T1			Réactivité	
	PIB (1)	Emploi (2)	Taux de chômage (3)	Emploi -(2)/(1)	Chômage -(3)/(1)
Allemagne	-6,4	0,2	0,0	-0,0	0,0
Autriche	-4,3	0,6	0,8	+0,1	0,2
Belgique	-3,3	-1,2	0,8	-0,4	0,2
Danemark	-6,1	-2,2	2,7	-0,4	0,4
Espagne	-4,2	-8,0	8,7	-1,9	2,1
Etats-Unis	-3,5	-3,8	4,4	-1,1	1,3
Finlande	-9,0	-2,8	2,0	-0,3	0,2
France	-3,2	-1,4	1,8	-0,4	0,6
Grèce	0,6	-0,7	1,4	+1,3	-2,3
Hongrie	-7,5	-1,9	2,1	-0,3	0,3
Irlande	-9,3	-9,6	7,2	-1,0	0,8
Italie	-6,5	-1,4	0,8	-0,2	0,1
Japon	-7,9	-2,2	1,3	-0,3	0,2
Pays-Bas	-5,3	0,3	0,4	+0,1	0,1
Pologne	2,2	1,2	0,4	-0,5	-0,2
Portugal	-3,6	-2,8	1,5	-0,8	0,4
République tchèque	-4,4	-0,9	1,8	-0,2	0,4
Royaume-Uni	-5,6	-1,9	2,6	-0,3	0,5
Slovaquie	-3,6	-0,6	0,7	-0,2	0,2
Suède	-6,3	-1,8	2,5	-0,3	0,4
Union européenne	-5,1	-2,1	2,2	-0,4	0,4

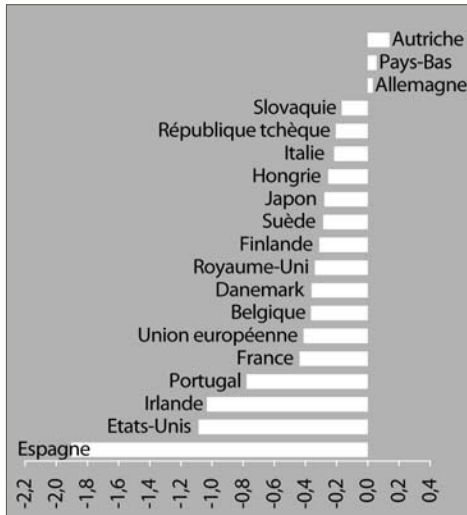
Sources : Eurostat, OCDE, calculs propres.

Le rapprochement de ces deux indicateurs conduit à éclairer une autre question, celle de la répercussion sur le taux de chômage du recul de l'emploi. Cette réponse est unitaire pour l'UE prise dans son ensemble : une baisse de 1 % de l'emploi a fait augmenter le taux de chômage de 1,05 point. Mais l'effet sur le chômage a été très diversifié selon les pays, puisque ce nouveau coefficient va de 0,54 pour le Portugal à 1,39 pour la Suède. Il est particulièrement élevé en Suède, au

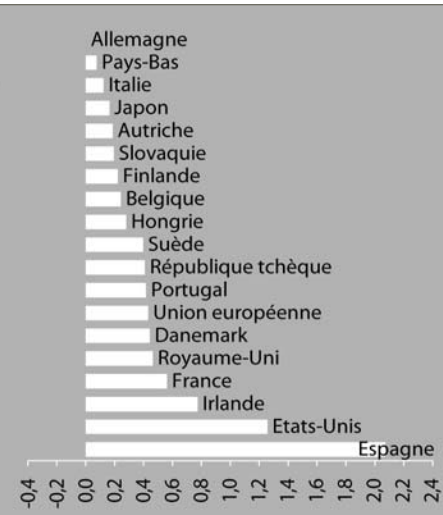
Royaume-Uni, en France et au Danemark (graphique 9).

Autrement dit, la réaction de l'emploi et du chômage à la crise apparaît comme très différente d'un pays à l'autre et porte aussi bien sur le comportement des employeurs que sur le fonctionnement des institutions du marché du travail. On est au premier abord frappé par la proximité de pays dont les dynamiques d'emploi sont réputées très différentes. La question qui se pose est alors de savoir dans quelle

Graphique 7. Baisse de l'emploi par point de PIB



Graphique 8. Augmentation du taux de chômage par point de PIB



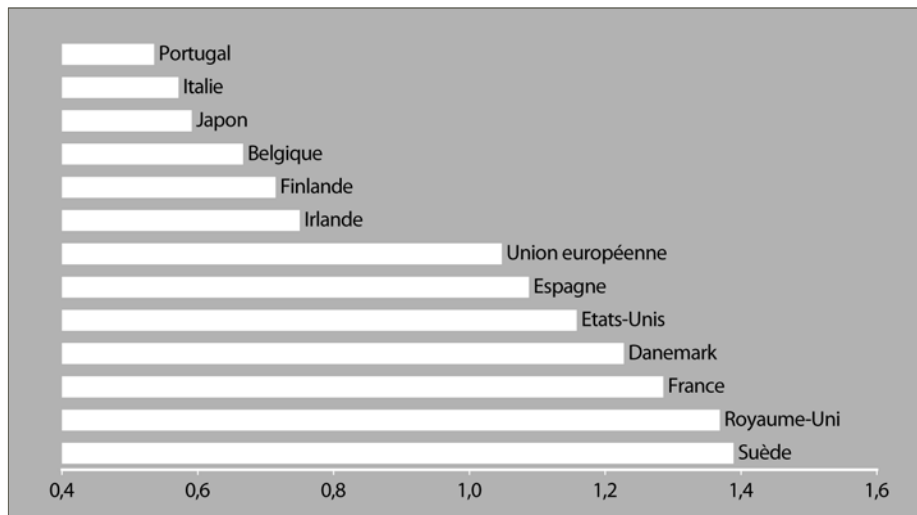
Source : Tableau 1.

mesure la crise a introduit une rupture, portant à la fois sur la demande de travail des entreprises et sur le fonctionnement des marchés du travail. On va voir que c'est le cas dans ces deux domaines.

Les ajustements de l'emploi

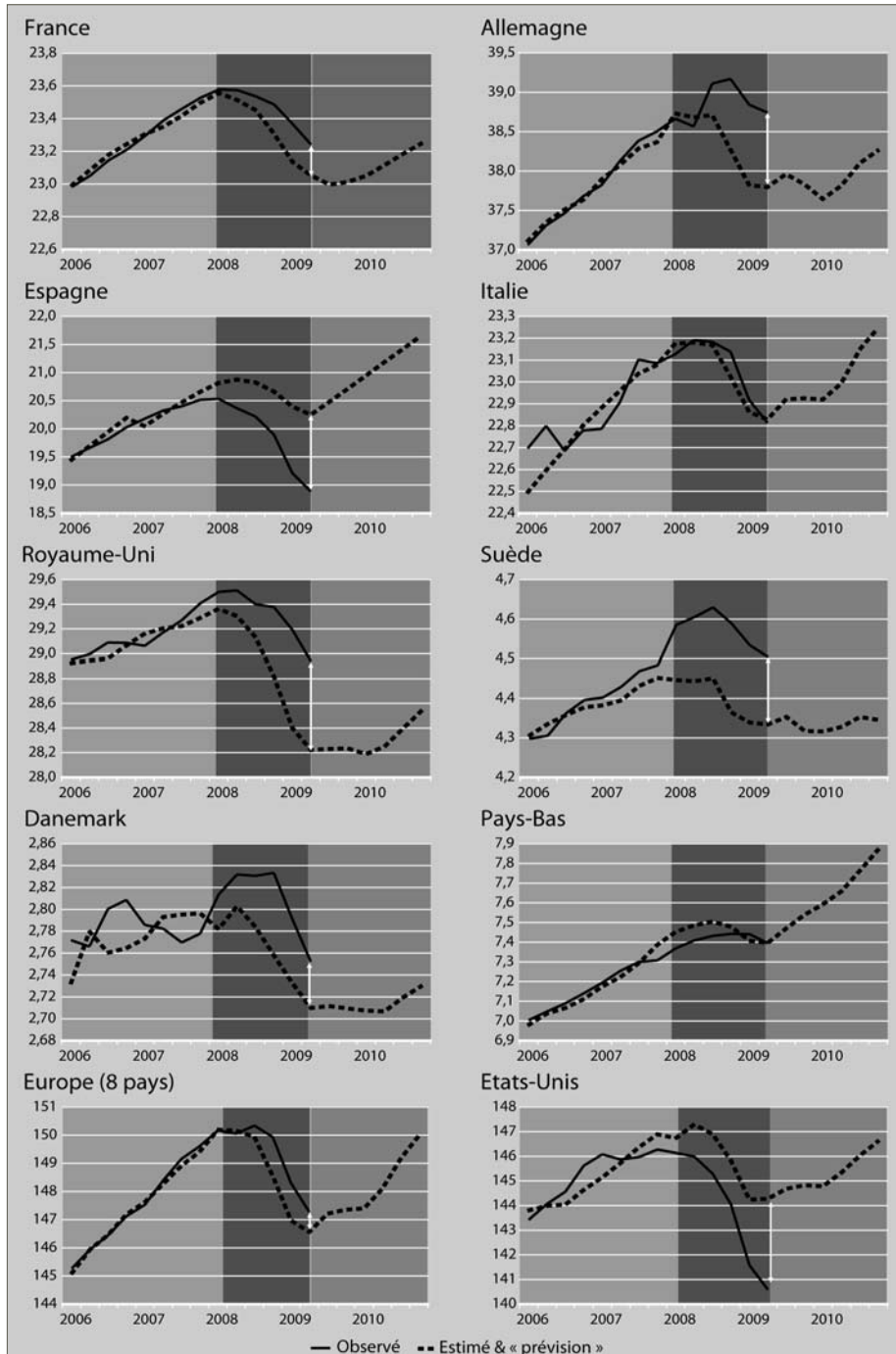
Afin de tester l'idée d'une inflexion des comportements des employeurs, on utilisera le dispositif consistant à estimer une équation simple de demande de travail en

Graphique 9. Augmentation du taux de chômage pour un point de recul de l'emploi



Source : Calculs propres.

Graphique 10. Simulation de l'emploi



LE CHOC DE LA CRISE, LE POIDS DU CHOMAGE

fonction du PIB sur la période précédant la crise (voir annexe 1). Puis on fait fonctionner cette équation sur la période de crise (2008 T1 à 2009 T2) afin de calculer un emploi virtuel en supposant que les comportements des entreprises n'ont pas changé en termes de vitesse de réaction de l'emploi à l'activité économique. Cet emploi simulé est ensuite comparé à l'emploi observé.

Cette simulation est complétée par un autre exercice, qui ne constitue pas vraiment une prévision mais qui revêt une valeur heuristique. Cet exercice consiste à prolonger la simulation en supposant que la croissance reprend de manière à retrouver à la fin de 2010 – autrement dit en 18 mois – le dernier point haut du PIB enregistré avant la crise. Il s'agit d'une hypothèse relativement optimiste mais qui permet de se placer dans une situation plutôt favorable pour examiner la dynamique plausible de l'emploi.

Le premier résultat de cet exercice qui porte sur les États-Unis et sur huit pays européens est d'établir une typologie en fonction des trajectoires de l'emploi. L'Espagne

et les États-Unis apparaissent comme ayant sur-réagi à la crise du point de vue de l'emploi. Cela peut s'expliquer dans le cas de l'Espagne par le fait que la crise a frappé de plein fouet des secteurs – au premier chef la construction – caractérisés par une précarité qui a rendu l'emploi extrêmement sensible à la chute de l'activité. Aux États-Unis, on retrouve l'effet d'un marché du travail particulièrement flexible et d'une volonté des entreprises de minimiser les pertes de productivité.

Le profil le plus répandu en Europe est cependant celui d'un sous-ajustement de l'emploi : c'est le cas de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Suède et du Danemark. En revanche, l'ajustement est comparable aux comportements d'avant la crise en Italie et aux Pays-Bas.

Si l'on dresse le bilan des huit pays européens considérés, on peut évaluer à 700 000 le nombre d'emplois préservés. Mais, compte tenu du sur-ajustement espagnol, les emplois préservés représentent une proportion importante de l'emploi initial au Royaume-Uni, en Allemagne et surtout en Suède. L'effort de

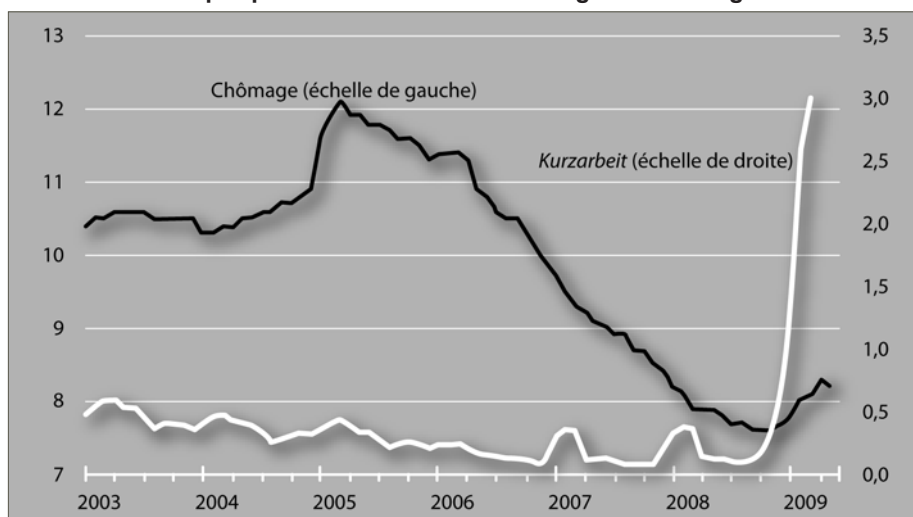
Tableau 2. Les ajustements de l'emploi en Europe

	Ajustement			en %
	Sur-ajustement	Conforme	Sous-ajustement	
Allemagne			945	2,4
Danemark			42	1,5
Espagne	-1 363			-7,2
France			189	0,8
Italie		-15		-0,1
Pays-Bas		-2		0,0
Royaume-Uni			719	2,5
Suède			170	3,8
Europe (8 pays)			707	0,5

Différence en milliers entre emploi simulé et emploi observé entre 2008 T1 à 2009 T2.

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

Graphique 11. *Kurzarbeit* et chômage en Allemagne



Sources : Bundesbank, Natixis.

préservation de l'emploi est moins prononcée en France, où il représente moins de 200 000 emplois (tableau 2).

S'il n'est pas possible de définir un schéma général, on peut avancer que chaque pays a fait jouer les dispositifs à

Tableau 3. Un an d'ajustement de l'emploi en France

	2008 T2	2009 T2	Variation	%
Heures supplémentaires *	457	412	-45	-9,8
Intérim *	593	419	-174	-29,3
Chômage partiel	34	326	292	
Emploi	26 289	25 965	-324	-1,2
Part de l'emploi à temps partiel (%)	17,10	17,12	0,02	
Emploi à plein temps	4 495	4 444	-51	-1,1
Emploi à temps partiel	21 794	21 521	-273	-1,3
Durée hebdomadaire du travail à plein temps	38,6	38,3	-0,3	-0,8
Durée hebdomadaire du travail à temps partiel	35,9	35,6	-0,3	-0,8
Volume de travail hebdomadaire **	945	925	-19	-2,1
Chômage	2 069	2 591	522	25,2
Taux de chômage BIT (%)	7,4	9,1	1,7	

En milliers. * équivalent plein temps ** millions d'heures.
Sources : ACOSS (2009) ; DARES (2009) ; INSEE, Enquête emploi.

sa disposition. Le cas le plus net est celui de l'Allemagne où le chômage partiel (*Kurzarbeit*) a absorbé toute la montée du chômage, tandis que les entreprises conservaient leur emploi (graphique 11).

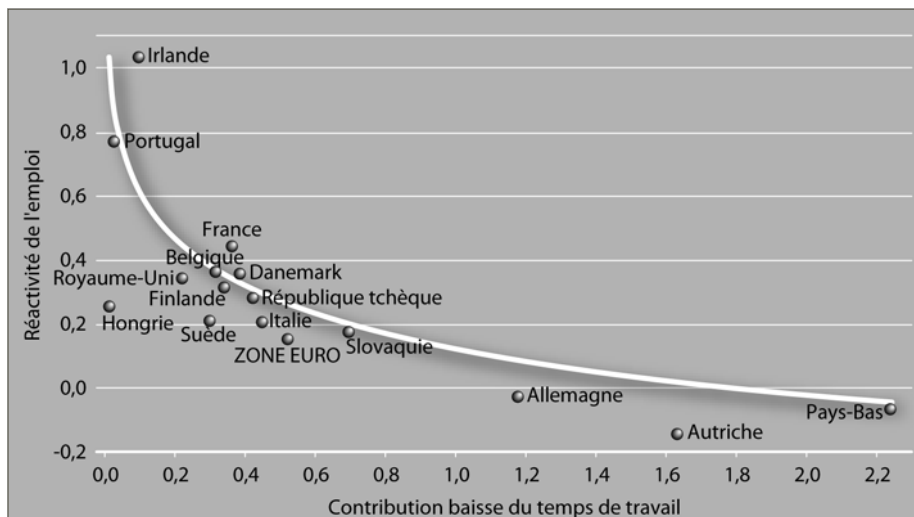
En France, l'ajustement de l'emploi a principalement porté sur l'intérim. Sur la période considérée, 324 000 postes de travail ont été supprimés, dont plus de la moitié (174 000) correspondent à des missions d'intérim. Le recul des heures supplémentaires n'a joué qu'un rôle secondaire, de même que le recours au travail à temps partiel. Le chômage partiel s'est étendu, puisqu'il concerne aujourd'hui 326 000 salariés (tableau 3). Au total, le sous-ajustement de l'emploi passe aussi par une réduction de la durée du travail : pour une baisse du PIB de 3,2 %, le volume de travail recule de 2,1 % (soit une baisse de productivité horaire de 1,1%). Ce recul du volume du travail est ensuite ventilé entre la baisse de l'emploi (-1,2 %) et la réduction du temps de travail (-0,8 %).

Les lignes de force de l'ajustement

Le cas français montre que la contribution de la baisse de la durée du travail – sous des formes diverses : chômage partiel, recours au temps partiel, etc. – est l'une des variables clés de l'ajustement. Elle permet en effet d'amortir l'impact d'une récession sur l'emploi. La baisse de l'activité conduit naturellement à une baisse du volume de travail, autrement dit du nombre d'heures travaillées. Mais cette baisse ne se répercute pas pleinement sur l'emploi, dans la mesure où la réduction du temps de travail atténue le choc : une partie des effectifs est conservée, moyennant un moindre temps de travail (tableau 4).

La contribution de la baisse du temps de travail peut être mesurée par un indicateur baptisé RTT qui rapporte la baisse du temps de travail à celle du volume de travail durant la récession. On vérifie qu'il rend compte en grande partie de la réactivité propre de l'emploi dans chaque pays

Graphique 12. Réactivité de l'emploi et baisse du temps de travail



LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

Tableau 4. Contribution de la durée du travail

	PIB	Volume de travail (1)	Emploi	Durée du travail			Indicateur RTT (2)/(1)
				Moyenne (2)	A plein temps	Temps partiel	
Allemagne	-6,4	-1,1	0,2	-1,3	-1,3	0,0	1,2
Autriche	-4,3	-1,0	0,6	-1,6	-1,4	-0,2	1,6
Belgique	-3,3	-1,8	-1,2	-0,6	-0,5	-0,1	0,3
Danemark	-6,1	-3,5	-2,2	-1,4	-1,2	-0,2	0,4
Espagne	-4,2	-8,7	-8,0	-0,7	-0,6	-0,1	0,1
Finlande	-9,0	-4,2	-2,8	-1,4	-1,4	0,0	0,3
France	-3,2	-2,2	-1,4	-0,8	-0,8	0,0	0,4
Grèce	0,6	-0,9	-0,7	-0,2	-0,2	0,0	0,2
Hongrie	-7,5	-1,9	-1,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Irlande	-9,3	-10,6	-9,6	-1,0	-0,7	-0,3	0,1
Italie	-6,5	-1,9	-1,4	-0,6	-0,6	0,0	0,3
Pays-Bas	-5,3	-0,3	0,3	-0,6	-0,3	-0,3	2,2
Pologne	2,2	0,5	1,2	-0,6	-0,6	0,0	-1,1
Portugal	-3,6	-2,9	-2,8	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Rép. tchèque	-4,4	-1,6	-0,9	-0,7	-0,7	0,0	0,4
Royaume-Uni	-5,6	-2,4	-1,9	-0,5	-0,4	-0,1	0,2
Slovaquie	-3,6	-2,1	-0,6	-1,4	-1,4	0,0	0,7
Suède	-6,3	-3,1	-1,8	-1,3	-1,3	0,0	0,4
Zone euro	-5,1	-1,6	-0,8	-0,8	-0,8	0,0	0,5

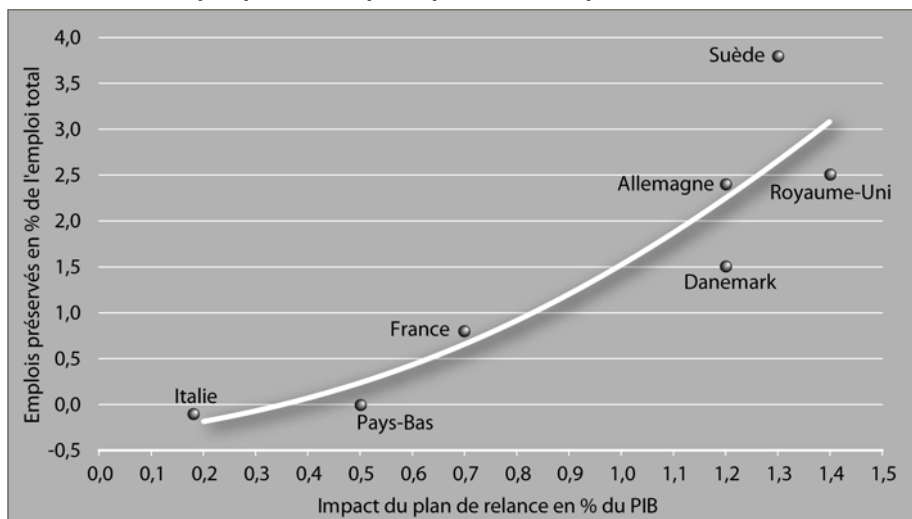
Variations entre 2008 T1 et 2009 T2. Source : Eurostat.

(graphique 12) à l'exception, parmi les pays étudiés, de la Grèce et de la Pologne (pas de récession) et de l'Espagne (ajustement brutal).

L'ampleur des plans de relance, très différente d'un pays à l'autre, a joué également un rôle. On utilisera ici les données issues de l'étude de référence d'Andrew Watt (2009a) pour tester l'effet des plans de relance sur la préservation de l'emploi mesurée par les estimations pré-

cédentes. La liaison apparaît très nettement pour les pays pour lesquels les données sont disponibles : les trois pays (Italie, Pays-Bas et France) dont les plans de relance représentent au plus 0,7 % du PIB en 2009 ont préservé une moindre fraction de l'emploi que les quatre autres (Danemark, Allemagne, Royaume-Uni, Suède) dont les plans de relance représentent entre 1,2 et 1,4 % du PIB (graphique 13).

Graphique 13. Emplois préservés et plans de relance



Sources : Watt (2009a), calculs propres.

Les modalités de l'ajustement ne sont pas homothétiques. Elles suivent les lignes de fractionnement du salariat déjà présentes avant la crise. Ainsi l'emploi a beaucoup plus baissé au niveau de la zone euro pour les salariés ayant un niveau de formation inférieur (-5,4 %) que pour ceux ayant un niveau de formation moyen (-1,6 %) et il a même continué à augmenter (2,6 %) pour les personnes ayant un niveau de formation supérieur entre 2008 T2 et 2009 T2 (Eurostat, 2009b).

La crise a particulièrement frappé les emplois en CDD qui ont baissé de 6,3 % sur l'ensemble de l'Union européenne (toujours entre 2008 T2 et 2009 T2) alors que le recul n'était que de 1,3 % pour les CDI (Eurostat, 2009a). L'impact différentiel de la crise sur les hommes et les femmes dépend quant à lui de déterminations essentiellement sectorielles.

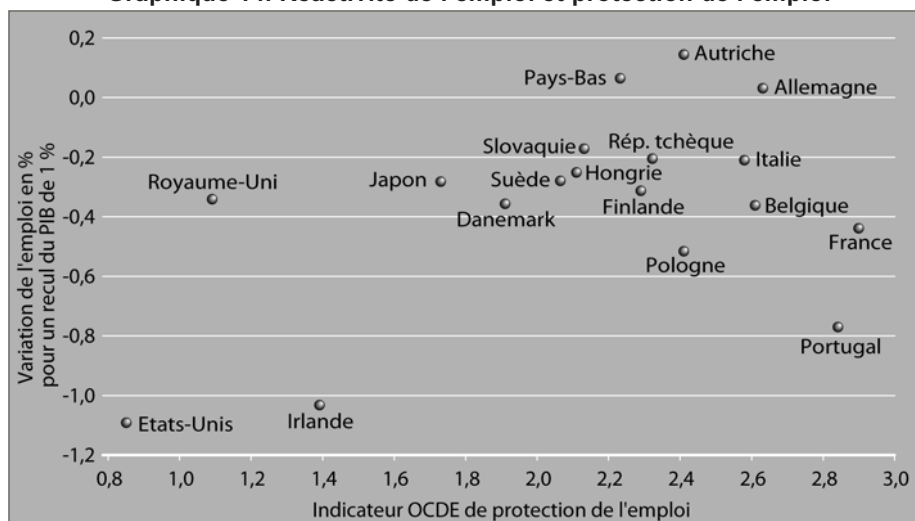
Les institutions du marché du travail et l'emploi

Les constats précédents montrent que les pays ne réagissent pas en fonction de

la relative « rigidité » de leur marché du travail. On peut objectiver cette intuition en comparant la réactivité de l'emploi à l'indicateur synthétique de législation protectrice de l'emploi (EPL) produit par l'OCDE. Si cet indicateur avait un sens, la réactivité de l'emploi devrait être d'autant plus élevée que la protection de l'emploi ainsi mesurée est faible. Ce lien fonctionne pour deux pays classés parmi les plus « flexibles » – l'Irlande et les Etats-Unis – qui exhibent une forte réactivité de l'emploi. Mais le Royaume-Uni, qui se situe entre les deux du point de vue de la « flexibilité » se comporte différemment et se rapproche de la moyenne européenne. Pour l'ensemble des autres pays examinés, il est impossible d'établir la liaison attendue (graphique 14). Et encore n'a-t-on pas fait figurer l'Espagne qui sort des limites avec un indice de réactivité de -1,9 pour un indicateur EPL de 3,1.

Ce constat complète les remarques pertinentes d'Andrew Watt (2009b) soulignant que le non-respect des préceptes habituels – notamment en matière de

Graphique 14. Réactivité de l'emploi et protection de l'emploi



Sources : Watt (2009a), calculs propres.

flexibilité des marchés du travail – n'est pas à l'origine de la crise. Il va plus loin puisqu'il montre que ce type d'indicateur, qui était supposé expliquer les différences d'évolutions sur le marché du travail, perd toute pertinence pour rendre compte des réactions dans la crise. Ces remarques trouvent un écho dans l'embarras des commentaires du FMI dans son récent rapport sur la zone euro (2009b). Il commence par rappeler que « la flexibilité des institutions du marché du travail – en particulier la protection de l'emploi – est souvent invoquée pour expliquer les différences d'ajustement de l'emploi face à un choc » et renvoie à une autre étude qui semble confirmer ce lien. Mais cette étude (FMI, 2009a:13-16) ne parvient à ce résultat qu'au prix de deux artifices. Le Royaume-Uni est d'abord noyé – avec le Canada et les Etats-Unis – dans une même catégorie où sa spécificité disparaît. Puis cet ensemble de trois pays est opposé à 18 autres pays (dont l'Allemagne est curieusement absente) dont

l'indicateur EPL varie pourtant sur une large plage (de 1,7 à 3,1).

La différence des trajectoires des trois pays analysés en détail par le FMI (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) est décidément irréductible à ce type de détermination, et le FMI en est amené à constater que « la flexibilité du marché du travail est un concept aux multiples facettes ». C'est reconnaître *de facto* la stérilité de toute une littérature qui visait à expliquer les dynamiques de l'emploi et du chômage à partir d'une batterie d'indicateurs institutionnels (protection de l'emploi, présence syndicale, etc.).

Où va l'emploi ?

Les éléments du pronostic comportent plusieurs inconnues : quel va être le profil de la reprise de l'économie et quelle sera la logique d'ajustement de l'emploi ?

Sur le premier point, on peut distinguer trois scénarios. Le plus optimiste est celui d'un rattrapage relativement rapide de la tendance d'avant-crise. Le plus pessimiste

LE CHOC DE LA CRISE, LE POIDS DU CHOMAGE

est celui d'un décrochage durable, et le scénario intermédiaire est celui d'un rattrapage de la tendance moyennant une perte en niveau irrécupérable (graphique 15). On peut considérer que les dernières prévisions des organisations internationales, et notamment l'OCDE, se rapprochent du scénario intermédiaire.

Cependant les effets sur l'emploi de ce scénario relativement optimiste ne pourront se faire sentir qu'avec un délai beaucoup plus long que la reprise économique. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une reprise sans emploi. Ce pronostic s'appuie sur le constat assez général en Europe d'une rétention de l'emploi (*hoarding*) dont le tableau 2 ci-dessus a présenté un essai de quantification. Même en cas de reprise de l'économie, les embauches ne reprendront pas, et les entreprises puiseront dans les effectifs préservés du licenciement.

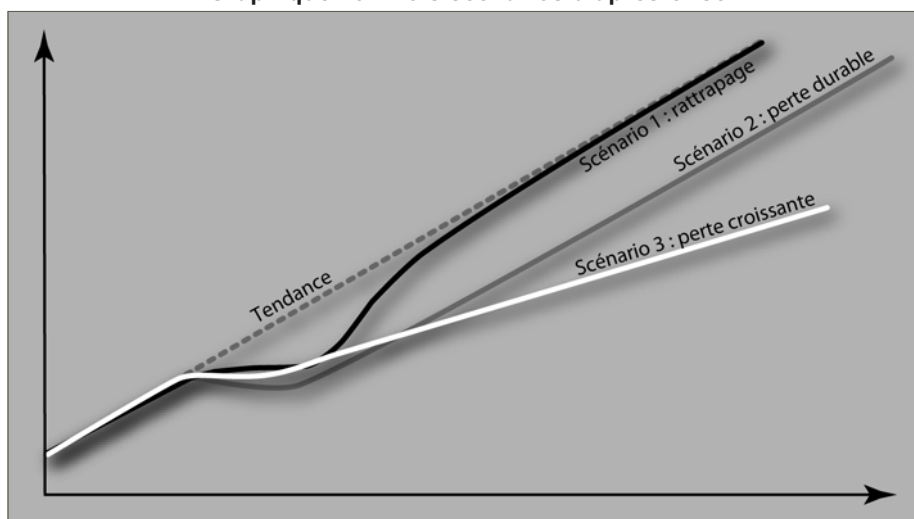
Une autre manière d'approcher ce phénomène est d'examiner les évolutions de la productivité. La crise a conduit à un fort re-

cul de la productivité du travail par tête dans la plupart des pays (graphique 16). On retrouve le classement des pays selon le degré de réactivité de l'emploi : le recul a été maximal pour l'Allemagne qui n'a détruit aucun emploi, et relativement réduit pour les Etats-Unis qui en ont détruit beaucoup. C'est le cas aussi de l'Espagne qui réussit même à réaliser des gains de productivité supérieurs aux tendances passées.

Or, la productivité est, avec le salaire par tête, l'un des déterminants essentiels du coût salarial unitaire, et donc de la compétitivité. Elle pèse sur le taux de marge des entreprises, que celles-ci chercheront à rétablir, ce qui conduira, là aussi, à limiter la reprise des embauches. La remontée de la productivité au deuxième trimestre de 2009 montre que ce mécanisme est d'ores et déjà enclenché.

Dans ces conditions, les perspectives en ce qui concerne le taux de chômage ne peuvent être que sombres. La récession actuelle apparaît d'ores et déjà comme beaucoup plus dure que les précédentes.

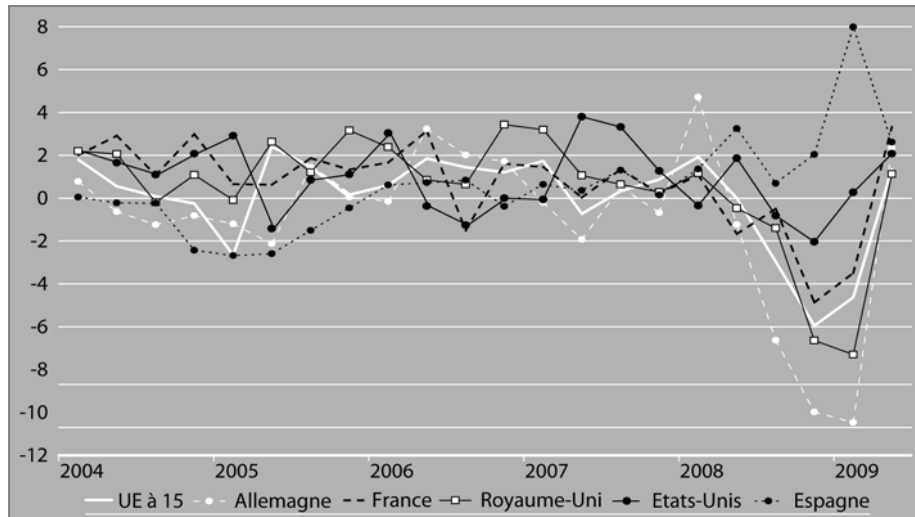
Graphique 15. Trois scénarios d'après-crise



Source : *The Economist* (2009).

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

Graphique 16. Productivité du travail

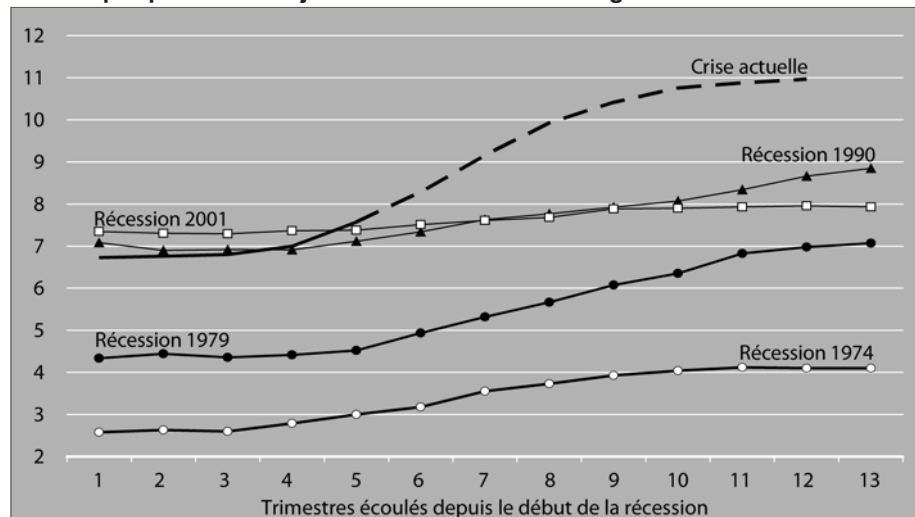


Taux de croissance trimestriels annualisés. Source : Eurostat, OCDE.

Selon les prévisions de l'OCDE, elle devrait conduire le taux de chômage des quatre plus grands pays de l'Union européenne à plafonner autour de 11% à l'horizon de deux ans (graphique 17).

Même en retenant un horizon plus proche, la fin 2010, le taux de chômage est appelé à franchir une marche d'escalier considérable, et difficilement réversible. Les pays qui ont jusqu'ici réussi à

Graphique 17. La trajectoire du taux de chômage dans les récessions



Quatre grands pays de l'UE (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni). Source : OCDE (2009).

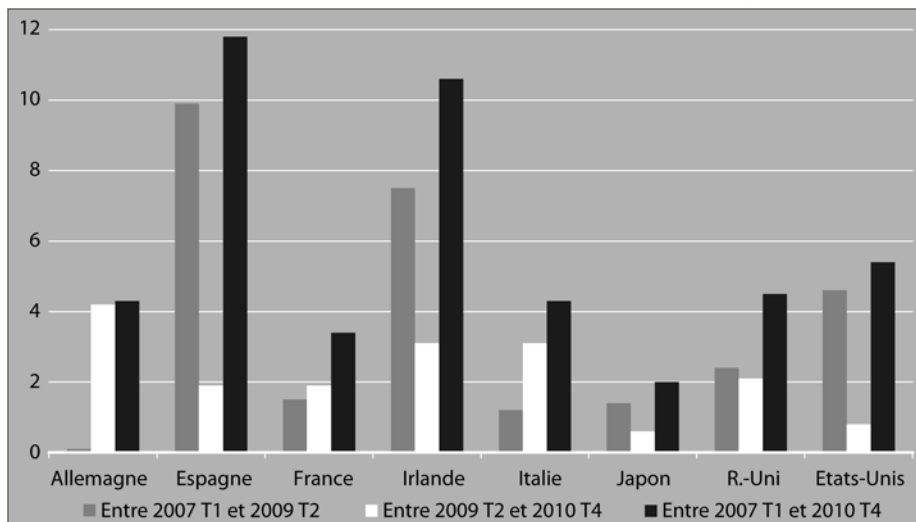
LE CHOC DE LA CRISE, LE POIDS DU CHOMAGE

contenir relativement la progression du taux de chômage devraient, toujours selon l'OCDE, « rattraper leur retard » d'ici à la fin 2010 (graphique 18).

Ce panorama est d'autant plus inquiétant qu'il repose sur des hypothèses de croissance que l'on peut considérer comme relativement optimistes. Les pays

les plus durement frappés seraient sans surprise l'Espagne et l'Irlande. Mais l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, jusque-là relativement préservés, devraient connaître une augmentation de leur taux de chômage représentant plus de 4 points de la population active. Le surcroît de chômage prévu pour la France est

Graphique 18. Les marches d'escalier du chômage



Source : OCDE (2009).

Tableau 5. Les marches d'escalier du chômage

	Taux de chômage			Marche d'escalier		
	2007 T4	2009 T2	2010 T4	De 2007 T4 à 2009 T2	De 2009 T2 à 2010 T4	De 2007 T4 à 2010 T4
Allemagne	7,5	7,6	11,8	0,1	4,2	4,3
Espagne	8,0	17,9	19,8	9,9	1,9	11,8
France	7,9	9,4	11,3	1,5	1,9	3,4
Irlande	4,5	12,0	15,1	7,5	3,1	10,6
Italie	6,2	7,4	10,5	1,2	3,1	4,3
Japon	3,8	5,2	5,8	1,4	0,6	2,0
Royaume-Uni	5,3	7,7	9,8	2,4	2,1	4,5
Etats-Unis	4,7	9,3	10,1	4,6	0,8	5,4

Source : OCDE (2009).

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

un peu inférieur (3,4 points) mais le point de départ était plus élevé que chez ses principaux voisins (tableau 5).

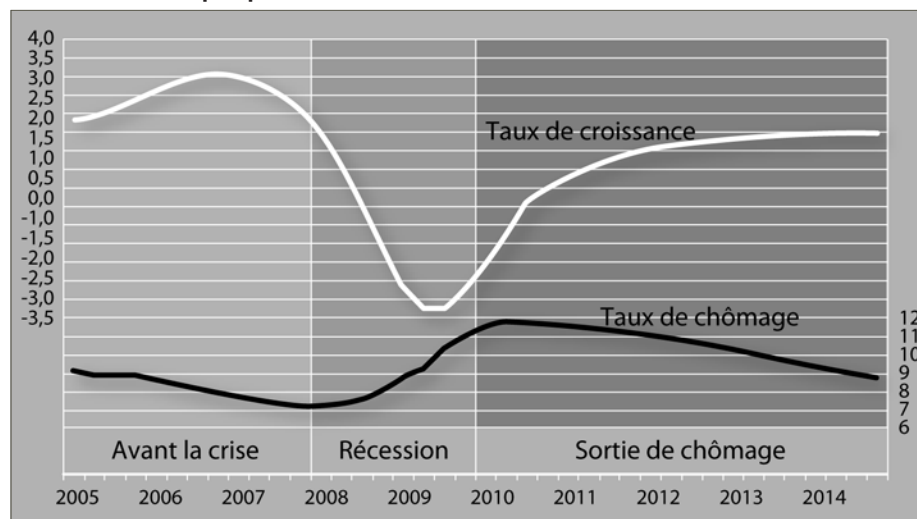
La trajectoire de la crise

L'exercice de simulation mené plus haut (graphique 10) livre un diagnostic pessimiste. Il consiste à simuler l'emploi sur la base de l'équation de demande de travail estimée sur la période d'avant-crise en postulant un rattrapage du point haut du PIB au dernier trimestre de 2010. Malgré le caractère relativement optimiste de cette hypothèse – il ne s'agit pas d'une prévision – on constate que dans la majorité des pays européens étudiés (France, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Danemark) l'emploi ne retrouve pas son niveau du début de récession. Le rattrapage est possible dans le cas de l'Italie et des Etats-Unis. Seuls l'Espagne et les Pays-Bas renouent avec le rythme antérieur de progression de l'emploi.

Mais il faut prendre en compte les ajustements réalisés durant la récession. Cet examen conduit à un second constat : dans les pays qui ont réagi par un sous-ajustement de l'emploi (France, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Danemark) le niveau actuel de l'emploi est déjà égal ou même supérieur à l'emploi simulé sur la base des comportements antérieurs pour la fin 2010. En Espagne et aux Etats-Unis où il y a eu au contraire sur-ajustement, il faudrait une croissance extraordinairement rapide de l'emploi pour atteindre cette cible.

Ce diagnostic est compatible avec les scénarios disponibles, qui font l'objet d'un relatif consensus, que l'on peut synthétiser à partir des dernières projections réalisées pour la zone euro par le FMI (2009a) autour de deux variables clés : la croissance et le taux de chômage (graphique 19). La phase de récession se traduit par un recul marqué du PIB et une montée du taux de chômage. On peut

Graphique 19. De la récession à la « sortie de crise »



Zone euro. Source : FMI (2009a).

LE CHOC DE LA CRISE, LE POIDS DU CHOMAGE

considérer que cette phase est aujourd'hui à peu près terminée. S'ouvre alors la phase de « sortie de crise » qui se caractérise par un retour progressif à une croissance de 1,5 %, inférieure à la croissance moyenne d'avant-crise. Le taux de chômage plafonne, avant de redescendre très lentement, puisqu'il serait encore en 2014 au même niveau qu'en 2005.

De lourdes incertitudes pèsent sur ce scénario. Elles portent notamment sur l'épuisement des effets conjoncturels favorables et sur un durcissement progressif des contraintes d'ordre structurel résultant des ruptures introduites par la crise (tableau 6).

Outre les facteurs de reprise technique, la conjoncture actuelle bénéficie des divers outils de soutien de l'activité, notamment les plans de relance et les « stabilisateurs sociaux ». Ce terme désigne les dispositifs qui freinent les licenciements (par exemple le chômage partiel) et complètent le pouvoir d'achat des ménages, empêchant ainsi la demande de trop baisser. Le ralentissement de l'économie a en outre fait baisser le prix des matières premières, à l'exception de la remontée du prix du pétrole qui ne retrouve pas les sommets atteints avant la crise. Tous ces facteurs contribuent à soutenir l'activité économique et semblent avoir réussi à inverser le mouvement à la

baisse et donc à éviter que l'économie mondiale ne s'enfonce dans la dépression.

Dans le même temps, les contradictions structurelles ne s'exercent qu'avec une intensité relativement faible. La répartition des revenus évolue en faveur des salariés, dans la mesure où l'emploi ne s'est pas intégralement ajusté à la baisse de la production, faisant ainsi augmenter les coûts salariaux unitaires. Le taux d'épargne des ménages a sensiblement augmenté aux Etats-Unis et contribué à réduire le déficit commercial. Enfin, le fractionnement européen, autrement dit la divergence entre les trajectoires économiques des différents pays de l'Union, reste sous contrôle, et les effets de relance mutuelle l'emportent pour l'instant.

Ces diverses tendances vont se manifester de plus en plus nettement pendant une phase de « reprise » dont la durée devrait être relativement courte (deux à trois semestres). Les facteurs conjoncturels positifs vont en effet s'épuiser peu à peu, tandis que les contradictions structurelles tendront à se creuser. La phase de sortie de crise va alors être menacée par l'ensemble des problèmes non résolus décrits ci-dessus, auxquels il faut ajouter le risque de nouveaux accidents financiers ou bancaires. Plus concrètement et plus immédiatement, la diffi-

Tableau 6. De la mini-reprise à la non-sortie de crise

	« Reprise »	« Sortie de crise »
Facteurs conjoncturels ■ plans de relance ■ stabilisateurs sociaux ■ prix des matières premières	Soutien à l'activité	<i>Epuisement des effets positifs</i> ■ rééquilibrage budgétaire ■ licenciements et austérité salariale ■ nouvelle hausse du prix du pétrole
Contradictions structurelles ■ répartition des revenus ■ déséquilibres internationaux ■ fractionnement européen	Faible intensité	<i>Durcissement</i> ■ blocage de la demande ■ fin du surendettement aux Etats-Unis ■ concurrence intra-européenne accrue
Croissance	Petit rebond	Stabilisation-stagnation
Emploi	Baisse contenue	Lent recul du chômage

LES ACTEURS SOCIAUX FACE A LA CRISE

culté à consolider la sortie de crise va se manifester autour de deux principaux « dilemmes ».

Le premier est le dilemme de la répartition : la volonté des entreprises de rétablir leur rentabilité et leur compétitivité va les conduire à freiner la progression des salaires et à réduire au maximum les embauches. Mais cela risque de conduire, ainsi que l'augmentation du taux d'épargne, à une compression de la demande des ménages et donc à un « second tour » récessif.

Le second dilemme concerne la gestion des déficits budgétaires que la crise a spectaculairement creusés. Le risque est ici de réduire les dépenses, et notamment les dépenses sociales. Dans une récente conférence de presse, Jean-Claude Trichet (2009) a esquissé une telle orientation : « Le processus d'ajustement structurel devrait commencer, en tout cas, au plus tard lors de la reprise de l'activité économique. En 2011, il faudra intensifier les efforts d'assainissement : [ils] devront être largement supérieurs à la valeur de référence, de 0,5 % du PIB par an, fixé par le Pacte de stabilité et de croissance. Dans les pays où le déficit public et/ou le ratio de dette publique sont élevés, l'ajustement structurel annuel devrait atteindre au moins 1 % du PIB ». Mais un tel ajustement structurel risque lui aussi d'avoir un effet récessif sur la demande. En outre, il entre en contradiction avec le financement au moins en partie public des stabilisateurs sociaux et le rôle d'amortisseur de l'emploi public.

Ces risques sont bien perçus par les institutions internationales, comme l'OCDE ou la Commission européenne, qui raisonnent cependant sur le même schéma : dès que la crise sera surmontée, il faudra renouer avec la logique des « réformes ». Jean-Claude Trichet avance sur ce point aussi de très claires recommandations : « Il

convient d'intensifier de plus en plus les efforts visant à soutenir la croissance potentielle dans la zone euro (...). Les réformes des marchés du travail doivent faciliter un processus approprié de fixation des salaires et la mobilité de la main-d'œuvre entre les secteurs et les régions. Dans le même temps, de nombreuses mesures adoptées ces derniers mois pour soutenir certains compartiments de l'économie devront être annulées progressivement et en temps opportun. Il est essentiel que l'accent soit désormais mis sur le renforcement de la capacité d'ajustement et de la flexibilité de l'économie de la zone euro, conformément au principe d'une économie de marché ouverte dans un régime de libre concurrence » (Trichet, 2009).

Le FMI indique quant à lui que « les mesures prises pour soutenir la réduction de la durée de travail et l'augmentation des avantages sociaux – aussi importantes soient-elles pour accroître les revenus et maintenir la main-d'œuvre sur le marché du travail – devraient être intrinsèquement réversibles » (FMI, 2009c). La seule question qui se pose est de choisir le bon *timing* : il faut éviter que le retour aux politiques passées n'intervienne trop tôt, sous peine de casser la reprise.

Conclusion

La période ouverte par la crise sera marquée, du point de vue de l'emploi, par le maintien durable de taux de chômage nettement supérieurs aux niveaux enregistrés avant l'éclatement de la crise. Les éléments de prospective disponibles montrent que l'on ne peut pas compter sur une croissance suffisamment vigoureuse pour éponger le chômage accumulé, même si une « croissance verte » pourrait se révéler plus riche en emplois.

Dans une telle configuration, les modalités du partage du travail vont déterminer de manière centrale l'évolution des modèles sociaux. La relative préservation de l'emploi en Europe a en effet été obtenue par des dispositifs qui reviennent de fait à réduire le temps de travail de manière à éviter, au moins en partie, des suppressions d'emplois encore plus massives. Tous ces dispositifs sont en contradiction avec l'esprit des réformes néo-libérales et l'éloge de la résilience des modèles sociaux est donc essentiellement conjoncturel.

En même temps, cet ajustement n'a pas été homothétique en ce sens que les emplois préservés sont plutôt des emplois dits protégés. L'exemple français de la contribution de l'intérim aux réductions d'effectifs, ou l'hécatombe des emplois précaires en Espagne, sont à ce titre particulièrement significatifs. Autrement dit, une marche d'escalier a été franchie, en ce qui concerne non seulement le taux de chômage mais aussi ce que l'on pourrait appeler le degré de fragmentation des marchés du travail.

L'un des enjeux va être alors de savoir si ce fractionnement accru est socialement soutenable. De ce point de vue, il est significatif que l'Organisation internationale du travail mette en avant l'idée d'un partage du travail. La réduction du temps de travail serait utilisée pour conserver les effectifs employés moyennant une baisse proportionnelle du salaire mensuel, compensée pour moitié par des subventions publiques (Messenger, 2009). Ce schéma se heurte cependant à deux objections. La baisse du pouvoir d'achat des salariés aurait des effets négatifs sur la demande, et le financement public d'une partie de la masse salariale viendrait encore peser sur des déficits budgétaires déjà considérables. Cette

proposition oublie qu'une autre répartition du temps de travail implique une autre répartition des revenus : telle est sans doute la clé de la question sociale dans les années à venir.

Sources :

ACOSS (2009), « Les heures supplémentaires au deuxième trimestre 2009 », *Accoss Stat* n° 88, <http://tinyurl.com/acoss92>.

DARES (2009), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre de 2009 », *Premières Informations Premières Synthèses* n° 42.2, 16 octobre, <http://tinyurl.com/dares92>.

Eurostat (2009a), « The Impact of the Crisis on Employment », *Statistics in focus* n° 79, <http://gesd.free.fr/es79.pdf>.

Eurostat (2009b), « Moins d'heures travaillées dans l'UE27 et plus de travail à temps partiel », *communiqué de presse* n° 159, <http://gesd.free.fr/es159.pdf>.

FMI (2009a), *Sustaining the Recovery*, World Economic Outlook, October 2009, <http://tinyurl.com/FMIWEO92>.

FMI (2009b), *Securing Recovery*, Europe Regional Economic Outlook, October, <http://tinyurl.com/ere09>.

FMI (2009c), *Déclaration de la mission du FMI sur les politiques mises en œuvre dans la zone euro*, 8 juin, <http://tinyurl.com/fmieuro9>.

Messenger J. C. (2009), « Work Sharing: A Strategy to Preserve Jobs During the Global Jobs Crisis », *TRAVAIL Policy Brief* n° 1, June, <http://tinyurl.com/workshar>.

OCDE (2009), *Perspectives de l'emploi*.

OFCE (2009), « France : rebond n'est pas reprise », *Revue de l'OFCE* n° 111, octobre, <http://tinyurl.com/ofceprev9>.

The Economist (2009), *The Long Climb*, A Special Report on the World Economy, 3 October, <http://gesd.free.fr/longclimb.pdf>.

Trichet J.-C. (2009), conférence de presse, 2 juillet, <http://tinyurl.com/trichet79>.

Watt A. (2009a), *A Quantum of Solace? An Assessment of Fiscal Stimulus Packages by EU Member States*, ETUI, <http://gesd.free.fr/solace.pdf>.

Watt A. (2009b), « Six Things That Didn't Cause the Crisis – But Really Ought to Have », *Social Europe Journal*, September, <http://tinyurl.com/watt99>.

Annexe 1. Les fonctions de demande de travail

On estime pour les principaux pays une fonction de demande de travail selon le modèle suivant où toutes les grandeurs sont exprimées en logarithmes (sauf le temps).

L'emploi n s'ajuste avec retard à l'emploi désiré n^* :

$$(1) n = a n^* + (1 - a) n_{t-1}$$

L'emploi désiré résulte de l'application d'une productivité tendancielle p^* au niveau du PIB q :

$$(2) n^* = q - p^*$$

La productivité tendancielle dépend du temps :

$$(3) p^* = b_0 + b_1 t + b_2 t^2$$

En combinant les trois relations ci-dessous, on obtient la relation soumise à estimation :

$$(4) n - n_{t-1} = a (q - n_{t-1}) + b t + c t^2 + d$$

Cette fonction est estimée sur données trimestrielles sur la période précédant la crise, avec un retard d'un an pour la variable décalée. Pour la France, on trouve par exemple :

$$n = 0.567 * q + 0.433 * n_{t-1} + 0.017 * t - 2.950 * t^2 - 0.926$$

Le coefficient a est appelée vitesse d'ajustement. Une vitesse d'ajustement plus élevée signifie que l'emploi répond plus rapidement aux variations de l'activité. Cette vitesse d'ajustement apparaît un peu plus élevée aux Etats-Unis que dans l'ensemble de l'Union européenne (tableau 7). A l'intérieur de l'Europe, la Suède, la Pologne et le Danemark (malgré la flexibilité) sont caractérisés par une vitesse d'ajustement sensiblement inférieure à la moyenne, tandis qu'elle est très rapide en Espagne. Les autres pays ne s'écartent pas significativement de la moyenne.

Tableau 7. Vitesses d'ajustement de l'emploi

Allemagne	0,59
Danemark	0,45
Espagne	1,02
France	0,57
Italie	0,59
Pays-Bas	0,58
Pologne	0,45
Royaume-Uni	0,54
Suède	0,41
Union européenne	0,57
Etats-Unis	0,63

Annexe 2. Durée moyenne du travail et temps partiel

La durée moyenne du travail peut s'écrire comme une moyenne pondérée des durées à temps plein et à temps partiel en fonction de deux paramètres : la proportion d'emplois à temps partiel et la durée relative d'un emploi à temps partiel par rapport à un emploi à plein temps. On obtient :

$$D = (1-a).D_f + a.b.D_f$$

avec :

D durée moyenne du travail

D_f durée du travail à temps plein

a proportion d'emplois à temps partiel

b durée relative d'un emploi à temps partiel par rapport à un emploi à plein temps

On suppose que durant la période d'ajustement la proportion b entre durée du travail à temps partiel et à temps plein reste constante. La variation relative de la durée moyenne du travail peut alors se décomposer en fonction de deux facteurs :

- la variation relative de la durée du travail à temps plein ;
- la variation relative de la proportion d'emplois à temps partiel.

On obtient ainsi :

$$\delta D/D = \delta D_f/D_f - A.\delta a/a$$

$$\text{avec : } A = a(1-b)/[1-(1-b)a]$$